

Rentrée 2004

MJ

La diminution des moyens pour la rentrée 2004 place les personnels de direction dans des situations très difficiles.

Comment préparer la rentrée avec des moyens qui parfois ne permettent même plus d'assurer tous les enseignements obligatoires et sans pilotage académique ?

LES PERSONNELS DE DIRECTION BOUCS ÉMISSAIRES

Dans plusieurs établissements, personnels et parents réagissent en s'en prenant... au chef d'établissement ce qui est inacceptable. C'est le cas au collège Yvonne Le Tac à Paris, à Goussainville et à Gonesse dans l'académie de Versailles.

Les personnels de direction de l'académie de Paris se sont rassemblés le 1^{er} avril en soutien à la principale du collège Yvonne le Tac. Ils dénoncent le manque de soutien de l'académie.

« Le bureau départemental du Val d'Oise a dénoncé cette situation par un communiqué le 24 mars.

La semaine dernière, les professeurs et parents du lycée de Goussainville occupaient le bureau du proviseur pour protester contre l'insuffisance de la DHG accordée à leur établissement pour la rentrée prochaine. Depuis hier, c'est au tour du lycée de Gonesse de connaître un scénario identique. Ensuite à qui le tour ?

Nous tenons dans ces circonstances à assurer nos deux collègues du lycée de Gonesse de notre sympathie et de notre solidarité. Le SNPDEN 95 ne peut que rappeler qu'il est intolérable que les personnels de direction soient l'objet de tels agissements alors que leur responsabilité ne saurait être engagée dans les causes du conflit. L'insuffisance des dotations budgétaires est le résultat des choix politiques et budgétaires effectués par le Parlement. Les personnels et les parents, en s'en prenant aux personnels de direction, se trompent d'adversaire ! »

Hélios Privat, Secrétaire académique de Versailles, écrivait :

«... ce sont les chefs d'établissement qui subissent la pression d'événements indépendants de leur action et sur lesquels ils n'ont pas la possibilité de peser ni dans un sens ni dans un autre. La gestion de crise en première ligne a souvent sur les hommes et les femmes que nous sommes des effets et des conséquences psychologiques que beaucoup minimisent... »

Analyse que partage évidemment le SNPDEN au niveau national.

ACTION À NICE CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES ADMINISTRATIFS

La section académique de Nice a décidé d'une action forte, dès le 9 février, pour protester contre la suppression de 22 postes administratifs, véritable provocation au moment même où l'on supprime 35 % des emplois CES et CEC et où les charges strictement administratives se sont alourdies et complexifiées.

Le principe de l'action consiste à dégager les tâches que les personnels de direction ne seront plus en mesure d'assumer, d'où les propositions retenues : refus de renseigner les enquêtes SIGNA et IVA, blocage des remontées des PV des CA, restriction de l'ouverture des secrétariats au public, refus de prendre en charge la gestion des copies de bac après examen et la gestion du contentieux parents, refus de siéger dans les organismes paritaires en tant que représentant de l'administration.

Une assemblée générale, très suivie, le 17 mars a accueilli une délégation d'A & I. Elle a arrêté une série de décisions :

- accord sur la nécessité de poursuivre le mouvement
- maintien des modalités d'action faisant suite au CSA du 9 février.
- nouvelles modalités :

Blocage de trois enquêtes (Schlérét sur l'accueil, une autre sur l'accueil des handicapés, une troisième sur l'absentéisme des enseignants)

Boycott de l'expérimentation i-profs de gestion électronique des enseignants.

(Ce processus qui exige un contact direct de personnels de direction avec un formateur du rectorat commençait le vendredi 19.03 : 1^{re} réunion : 1 participant sur 10 attendus, 2^e : 4 sur 11, lundi 22 : sur 10, tous ont annoncé qu'ils ne viendraient pas. Même s'il faut rester prudent, il semble que le mouvement soit particulièrement bien suivi).

L'événement a été très médiatisé (2 passages sur FR3, 1 article dans *Var-Matin* et dans *Nice-Matin*, deux articles dans *Libération*, une dépêche sur le site de l'*AEF*).

Sous couvert d'autonomie et de responsabilisation on assiste à un transfert massif de charges sur les établissements sans transfert de moyens.

Supprimer 2000 postes administratifs au moment où nous revendiquons la création de postes d'attachés de direction constitue une attaque frontale contre nos revendications pour l'amélioration de nos conditions d'exercice du métier.

Nice pose là les vrais problèmes de nos conditions de travail. Un exemple à suivre.

